Hélio AMÉNAGEMENT

PERMIS D'AMENAGER

LA-VILLE-ES-NONAIS

Quartier ROTY

Dossier	PLAN DE COMPOSITION
2503	
N° de pièce	
PA 4	

Dessiné par	Indice	Modifié le	Nature de la modification
NP			
Echelle			
1/250			
Edition			
Juin 2026	Nom du fichier:	20260924-P4-PA9-LVEN-ROTY	

atelier Perroteau — Architecte-urbaniste
801 avenue des Champs Blancs
35 510 CESSON-SEVIGNE
Tél : 06 27 59 42 25
contact@atelier-perroteau.fr

INFRACONCEPT — Bureau d'Etudes VRD
10 ZA Le Boulais
35 690 ACIGNE
Tél: 02 99 83 41 76
contact@infraconceptr35.fr

HAMEL — Géomètre-Expert DPLG
10 ZA Le Boulais
35 690 ACIGNE
Tél: 02 99 62 52 10
contact@hamel-associes.com

Légende

Dispositions réglementaires

- Périmètre OAP
- Périmètre du lotissement
- Emprise parcellaire
- Zone constructible
- Servitude de passage et d'entretien des réseaux (HTA, Gaz)enterrés – emprise non aedificandi et à clôtures légères démontables et à végétation limitée. Emprise définie à titre conservatoire, susceptible d'évoluer selon les prescriptions des concessionnaires
- Sens de faîtage du volume principal imposé
- Sens de circulation
- Jardinet ouvert planté de plantes couvre-sol et vivace imposé (Limite type A)
- ganivelle et plantes grimpantes ou haie imposée (limite type B)
- Plantation de haie imposée (limite type C)
- Accès au lot 5,50x3,00m minimum
- X / ~ ym² — Numéro et surface du lot
- Z seuil mini : XXmXX — Niveau de seuil fini minimum imposé

Espaces communs

- Chaussée en enrobé- Zone de rencontre 20Km/h
- Enrobé hydrodécapé- Zone de rencontre 20Km/h et cheminement piéton
- Pavés-joint gazon
- Espace paysager
- Dalle béton ou traverses en ardoise
- arbre préservé
- arbre à planter
- arbre supprimé
- plantes et arbustes à planter
- Demi-sphère
- Banc
- Point d'apport volontaire

L'emprise de la servitude de réseaux est portée à titre indicatif et pourra être ajustée en fonction des prescriptions définitives des concessionnaires.
Les surfaces sont données à titre indicatif. Elles devront être confirmées par le plan de bornage.

Périmètre du lotissement : 8 312m²
Densité: 36 logements/ha (140m² de commerce équivalent 2 logements)
Nombre de lots libres: 16
Nombre de logement individuel: 4 T3
Nombre de logements collectif ou intermédiaires locatifs: 4 T2 +4 T3 (ou 2T2 et 6T3)
Nombre de commerce: 1 surface minimum140m² (commerce équivalent 2 logements)
Nombre de stationnements banalisés: 11 (numérotée de 1à 11 sur ce plan)

